

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PAUL MONT PENIT du 6 juin 2016

Date de convocation : 2 juin 2016

Présents : Mrs CROCHET Philippe, DUPÉ Jean-Yves, Mmes METAYE Marie-Céline, BACHRA Françoise, Mrs BESSON Gaëtan, GACHENOT Marc, BONNIN Frédéric, PONTTHOREAU Joël, RIVALIN Henri.

Absents excusés : Mrs BOURGET Harold, SOCHARD Alain

Absent : GUÉRIN Elisabeth

Mr BONNIN Frédéric a été élu secrétaire.

1) Admission en non-valeur

A la demande du Trésorier Principal, le Conseil Municipal a décidé de l'admission en non valeur d'une créance irrécouvrable d'un montant de 24,40 €, en dépit des recherches et poursuites effectuées par ses soins.

2) Signature d'une convention avec le SyDEV pour le suivi des consommations énergétiques du patrimoine bâti et l'éclairage public

Le Conseil Municipal a décidé de signer une convention avec le SyDEV pour une action de suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

En effet, au vu d'une convention signée en février 2016 dans le cadre du programme d'aide à la rénovation du restaurant scolaire et au vu d'une convention cadre « Plan Climat Energie Collectivité » conclue entre le SyDEV et la commune, cette dernière se doit de participer à cette action, conformément au règlement d'attribution de l'aide accordée pour les travaux d'amélioration énergétique du restaurant scolaire.

3) Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Palluau : création d'une maison de services publics

Le Conseil Municipal a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Palluau en adoptant le transfert de compétence « création et gestion d'une maison de services au public et définition des obligations de service public y afférentes ».

4) Création de postes pour les besoins du camping

Pour répondre aux besoins du camping, le Conseil Municipal a décidé de créer deux postes d'agent technique contractuel (besoin saisonnier) à raison de 31,50 heures au plus par semaine pour la période de juillet et août 2016. Ces postes seront assurés par les agents communaux déjà en place.

Fait à St Paul Mont Penit, le 8 juin 2016

Le Maire,
Philippe CROCHET

